

**RÉPONSE DE MONSIEUR RODOLPHE BOURRET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER
SAINT-LAZARE DE TENDE**

**CONCERNANT LE RAPPORT D'OBSERVATIONS
DÉFINITIVES RELATIVES AU CONTRÔLE DES COMPTES
ET DE LA GESTION DU CENTRE HOSPITALIER
SAINT-LAZARE DE TENDE**

Tende, le 27 mai 2025

Centre Hospitalier de Proximité Saint-Lazare
3 avenue Jean Médecin
06 430 Tende

Chambre Régionale des Comptes PACA
Mme La Présidente
17 rue Pomègues
13 295 Marseille Cedex 08

Objet : Réponse au Rapport d'Observations Définitif - Contrôle n°2024-002018

Vos Réf : GREFFE/JA/BDO/n°2025-0514

Nos Réf : JM/CF 2025-082

Madame la Présidente,

Le rapport d'observations définitif, dans le cadre du contrôle ci-dessus référencé, a été adressé à l'établissement Centre Hospitalier St Lazare par courrier dématérialisé avec accusé de réception le 28 avril 2025.

L'étude de ce ROD1 n'appelle pas de nouvelle observation de la part de l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.

P/ Le Directeur Général et par Délégation,
Le Directeur Délégué

Joaquin MARTINEZ

